



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2009

Inauguration officielle d'un ensemble de logements abordables pour les aînés à Saint-Léonard

SAINT-LEONARD, Nouveau-Brunswick, le 28 août, 2009 — Aujourd'hui, la province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada ont inauguré officiellement un ensemble de dix logements abordables destinés aux aînés à Saint-Léonard.

L'annonce a été faite au Foyer Notre Dame de Saint-Léonard par le sénateur Percy Mockler, au nom de l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Kelly Lamrock, ministre du Développement social et ministre responsable de l'habitation du Nouveau-Brunswick.

« Le gouvernement du Canada est déterminé à favoriser l'offre de logements abordables à l'intention des personnes qui en ont le plus besoin, au Nouveau-Brunswick et dans tout le Canada », a indiqué le sénateur Mockler. « Cet ensemble permettra à des aînés et à des personnes handicapées d'avoir accès à des logements sûrs et adéquats et de se préparer une avenir meilleur. »

« Nous sommes ravis de collaborer avec nos partenaires pour produire davantage de logements abordables au bénéfice des aînés », a déclaré le ministre Lamrock. « La production de ces logements permettra aux aînés de rester près de leur famille et de leurs amis et de continuer leurs activités dans la collectivité ».

L'ensemble, construit au coût de 1,08 million de dollars, a reçu un financement fédéral de 200 000 \$ pour contrebalancer les coûts de construction et la province du Nouveau-Brunswick a prévu des suppléments de loyer de 439 000 \$ aux termes de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable. Adjacent au Foyer Notre Dame de Saint-Léonard Inc., l'ensemble inclut huit logements d'une chambre et deux logements de deux chambres. Deux logements sont adaptés aux personnes handicapées.

L'objectif de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable est la production et le soutien de logements locatifs destinés aux ménages à revenu faible ou moyen du Nouveau-Brunswick au moyen de la construction ou de la restauration. Un financement est offert aux organismes privés sans but lucratif, aux coopératives et aux promoteurs communautaires ou privés intéressés à produire des logements destinés aux familles à revenu faible ou moyen, aux aînés, aux personnes seules non âgées et aux personnes handicapées ou ayant des besoins spéciaux.

Demandes de renseignements des médias :

Michelle Bakos
Cabinet de la ministre Finley
819-994-2482

Patricia Montreuil
Conseillère, Communications et Marketing
Société canadienne d'hypothèques et de logement
506-851-2229

Nouvelles hypothécaires - Inauguration officielle d'un ensemble de logements abordables pour les ...

Sheri Strickland
Ministère du Développement Social
Province du Nouveau-Brunswick
506-444-3730